

# Eau potable : indispensable renforcement du réseau

**E**n séance du conseil municipal de janvier dernier, les élus avaient approuvé à l'unanimité la demande de financement concernant le renforcement de la ressource en eau potable de la ville. Une demande consécutive aux intempéries exceptionnelles qui avaient entraîné les coupures que l'on sait.

Ainsi, il avait été décidé que la ressource actuelle, avec prise directe en rivière, devait être renforcée par une deuxième, complémentaire.

C'est dans ce cadre qu'il avait été décidé de réaliser huit forages dans le secteur de Chabrières et de l'aérodrome.

Et la commune avait obtenu les financements de la CTC, du conseil général de la Haute-Corse et de l'agence de l'eau pour l'ensemble des travaux à conduire. Or, des essais menés cet été ont mis en évidence que des travaux supplémentaires doivent intervenir pour lancer le projet.

Effectivement, il était prévu de raccorder la ressource des forages sur l'actuel réseau grâce à l'installation d'une conduite jusqu'au rond-point de Chabrières.

Le branchement sur le réseau à travers une pompe inversée aurait permis d'alimenter les bassins, le temps que la décrue s'amorce. Mais les simulations hydrauliques et les essais de pression dans la canalisation de distribution « ont montré que celle-ci ne supporterait pas la pression à injecter dans le réseau pour une alimentation convenable des réservoirs », a expliqué Antoine Sindali.

## Réhabilitation des églises

Sur la base de ce constat, la commune a opté pour un projet sécurisant reposant sur la mise en place d'une conduite indépendante de près de 3 km entre Chabrières et les Scaravaglie, point de jonction de l'actuelle conduite.

Ce supplément de travaux est estimé à 540 000 euros et nécessite un plan de financement complémentaire de la part des partenaires et ce à hauteur de 80 %, soit 432 000 euros.

De nombreux autres dossiers ont également été examinés en conseil municipal et nous retiendrons tout d'abord les tra-

voux de réhabilitation des églises communales.

Des travaux qui consisteront à restaurer les façades de l'église de l'Annonciation et de rénover l'électricité ainsi que les décors intérieurs de la chapelle Sainte-Croix. Des travaux d'un montant de près de 500 000 euros. Le conseil a donné au maire l'autorisation de signer et d'exécuter les marchés avec les trois entreprises retenues.

Enfin, le conseil municipal a adopté l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et de mise en sécurité du CPS, en tenant compte de l'augmentation des coûts par rapport à l'enveloppe initiale.

Mais aussi eu égard aux travaux de sécurisation non déterminés en 2010 et sont aujourd'hui indispensables. Adoption également du marché d'extension du cimetière. Les travaux sont prévus pour une année et le conseil sera appelé à se prononcer prochainement sur le prix des nouvelles concessions, certainement avant la fin du premier trimestre 2013.

M.G.